

EXTRAIT DU REGISTRE

aux délibérations du conseil communal



Séance publique du 7 octobre 2024

Date de l'annonce publique : 27/09/2024

Date de la convocation des conseillers : 27/09/2024

Mode de participation

Présences	11	Jungen, Tom (bourgmestre) - Ballmann, Bettina (échevine) - Lourenço, Angelo (échevin) - Brix, Nadine (conseillère) - Carrelli, Sandra (conseillère) - Damy, Yves (conseiller) - Fisch, Ernest (conseiller) - Flammang, Sandra (conseillère) - Klinski, Mireille (conseillère) - Reding, Edy (conseiller) - Strecker, Erny (conseiller) - Thiry, Olivier (secrétaire communal ff).
Visioconférence	0	Néant.
Procuration	1	Stoffel, Wayne (conseiller), procuration donnée au conseiller STRECKER.
Absences	2	Excusés : Pompignoli, Fabrice (conseiller) - Stoffel, Wayne (conseiller). Non excusés : Néant.
Référence		CC.2024-10-07 - 2.33
Point de l'ordre du jour		2.33
Objet		Acte notarié - Acquisition par la commune - parcelle sise à Peppange, lieudit « rue Haute » - 615/2798

Le conseil communal,

Vu l'acte du 22 août 2024, établi par Me Jean-Paul Meyers, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette, relatif à l'acquisition d'une parcelle de terrain sise à Peppange, à savoir la régularisation de la situation foncière :

- Acte n° 26035 authentifiant l'opération immobilière suivante conclue avec la société M2 Invest Partners S.à.r.l.

Acquisition d'une parcelle de terrain sise à Peppange, inscrite au cadastre de la commune de Roeser, section D de Peppange comme suit :

- Numéro 615/2798, lieu-dit « rue Haute », place voirie, contenant 01 ares 07 centiares ;

Considérant que la cession est consentie et acceptée d'un commun accord des parties à titre gratuit ;

Considérant que la valeur des terrains cédés est estimé à 1.070.- euros ;

Vu la délibération du conseil communal du 5 octobre 2015 portant approbation du projet d'aménagement particulier (PAP) concernant des fonds sis à Berchem (rue Kräizhiel) ;

Vu la loi communale modifiée du 13 décembre 1988 ;

Après délibération ;

Décide **à l'unanimité des voix**

D'approuver l'acte n° 26035 du 22 août 2024, établi par Me Jean-Paul Meyers, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette, relatif à l'acquisition d'une parcelle de terrain sise à Peppange.

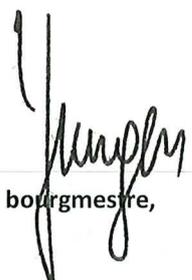


En séance à Roeser, date qu'en tête.

POUR
EXPEDITION
CONFORME

(Suivent les signatures)

Roeser, le jeudi 17 octobre 2024


Le bourgmestre,


Le secrétaire communal ff,